



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-77102>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-77102**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Chu Sud Réunion

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20003001300011

Ville : St Pierre cedex

Code postal : 97448

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1494124>

Identifiant interne de la consultation : MAPA 24-19

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des Travaux et des Services Techniques (Dtst) des sites Sud du Chu de La Réunion

Numéro de téléphone du contact : +33 262359045

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat (pouvoirs etc...) - Afin de prouver qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-3, le candidat produit son numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le

biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13 ou, s'il est étranger, produit un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion. » (décret n° 2021-631 du 21 mai 2021, art. 3)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 02/08/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 20% Pertinence et cohérence du planning proposé : 20% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture, installation et location avec option d'achat de constructions modulaires pour le service des urgences du GHER

Code CPV principal - Descripteur principal : 44211100

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Il s'agit d'un marché ordinaire de fourniture non-alloté à prix forfaitaires consistant à assurer la fourniture, l'installation et la location avec option d'achat de constructions modulaires pour le service des urgences du GHER dans le respect de la politique de sécurité. En effet, les prestations attendues sont prévues en site occupé, avec continuité de fonctionnement des services et bâtiments à proximité. Le titulaire devra par conséquent respecter le fonctionnement du site, les règles de sécurité et perturber à minima l'activité du GHER. En effet, la continuité de service aux patients et la sécurité des soins doit être garantie en continu

Lieu principal d'exécution du marché : GHER - 30 Route Nationale 3 ZAC MADELEINE - BP 186 97470 - Saint-Benoît

Durée du marché (en mois) : 40

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les candidats devront obligatoirement visiter les lieux après demande écrite préalable et sur rendez-vous auprès de la direction des Travaux et des Services Techniques du Chu Reunion en formulant leur demande par mail au : sec.dtst.ghsr@chu-reunion.fr

Autres informations complémentaires : La durée indiquée dans le présent avis est une durée prévisionnelle. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 6 jour calendaires au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres. Adresse et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : DCE disponible uniquement sur la plateforme <http://achats.chu-reunion.fr> Adresse à laquelle les propositions doivent être envoyées : mode de réception : OBLIGATOIREMENT par voie dématérialisée <http://achats.chu-reunion.fr> selon les dispositions du Règlement de Consultation. Aucun dépôt papier n'est recevable (sauf copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier). Adresse postale/de dépôt : copie de sauvegarde à adresser au CHU de la Réunion Secrétariat des Travaux et des Services Techniques Avenue François Mitterrand BP 350 97448 Saint-Pierre Cedex. Renseignements administratifs/techniques : <http://achats.chu-reunion.fr> (correspondance). Le marché fait l'objet d'une décomposition par tranche comme suit : - Tranche ferme : travaux d'installation des modulaires et location des modulaires sur une période de 3 ans à compter de la réception des modulaires installés ; - Tranche optionnelle 1 : l'acquisition des modulaires à l'issue de la période de 3 ans de location ; - Tranche optionnelle 2 : l'enlèvement des modulaires sur site à l'issue de la période de 3 ans de location. La décision d'affermir ou non les tranches optionnelles sera notifiée au titulaire du marché sous forme d'ordre de service. En cas d'attente ou de non affermissement d'une ou des tranches optionnelles, le titulaire n'aura droit à aucune indemnité d'attente ou de dédit. Les offres seront analysées et classées et l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie sur la base des critères pondérés ci-dessous : Critère (N1) Valeur technique (20%) notée sur 100 points, appréciée au regard du mémoire technique et des exigences du CCTP dont : - Pertinence, efficacité et efficience des moyens humains (25 pts) affectés spécifiquement aux travaux et prestations à réaliser - Efficacité et adéquation de la méthodologie proposée par rapport au projet (25 pts) - Capacité à gérer l'hygiène et la sécurité sur le chantier (25 pts) - Qualité, efficacité et efficience des moyens matériels (25 pts) Critère (N2) Prix (60%) apprécié au regard du montant global et forfaitaire total inscrit dans le CDPGF toutes tranches confondues. Critère (N3) Pertinence et cohérence du planning proposé (20%) apprécié au regard du planning prévisionnel fourni et de son adéquation avec la méthodologie proposée. Recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Saint-Denis 27, rue Félix Guyon BP 2024 97488 Saint-Denis de la Réunion Tél : 02 62 92 43 60 - Fax : 02 62 92 43 62 greffe.ta-saint-denis@juradm.fr <http://www.ta-saint-denis.juradm.fr> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du -Tribunal administratif de Saint-Denis 27, rue Félix Guyon BP 61107 97488 Saint-Denis de la Réunion Tél : 02 62 92 43 60 - Fax : 02 62 92 43 62 greffe.ta-saint-denis@juradm.fr <http://www.ta-saint-denis.juradm.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2024